

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : AMOXICILLINE GLOBAL VET HEALTH 436 MG/G POUDRE POUR ADMINISTRATION DANS L'EAU DE BOISSON POUR POULETS DINDES CANARDS ET PORCINS, Poudre pour administration dans l'eau de boisson

Titulaire : GLOBAL VET HEALTH

Composition : Amoxicilline (sous forme de trihydrate) 436 mg - Excipient QSP 1 g

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/9115470 7/2019

Date de décision : 12/02/2019